

A l'attention des membres du Comité de quartier
n° 2
Le Bourg rive droite – Les bannettes – Chapays
– Champ de la Cour

Dossier suivi par :
Pole Direction Générale
☎ : 04 76 50 47 18
mél : pole.dg@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 2 juin 2015

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 22 avril 2015, nous vous prions de trouver ci-après les premiers éléments de réponses apportés aux fiches navettes que vous nous avez transmises.

Fiche navette n°1 – stationnement rue de Mélusine

- Demande de places en épis

Réponse : La demande d'aménagement des stationnement en épi ne peut être réalisée par la collectivité du fait que la demande porte sur une voie privée. Toute fois sa 'agissant de la rue du Port, une étude de faisabilité pour modifier les places de stationnement sera réalisée et proposée au budget 2016.

Fiche navette n°2 – Excès de vitesse avenue de Chapays

- Aménagement d'un second dos d'âne

Réponse :

Une demande d'autorisation d'installation de coussins Berlinois sera formulée auprès des services du Département. En cas d'accord, ces travaux seront proposés au budget 2016.

Fiche navette n°3 – Numérotation du Clos Saint Jean

- Faire apparaître clairement le n°141 de l'avenue Chapays des deux côtés de l'avenue, en montant et en descendant

Réponse :

La collectivité prendra en charge une modification de la numérotation en indiquant une double numérotation dans les deux sens pour les numéro 141 et 137.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, qui se déroulera le mercredi 24 juin 2015 à 20h, nous prions d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Jean-Louis SOUBEYROUX



Adjoint charg  de la politique de la ville,
de la vie des quartiers, de la citoyennet ,
de la s curit  et de l'intercommunalit 